CERTIFICAT DE CONFORMITE
EMBALLAGE NLC-1913-F-003 à NLC-1913-F-008

Date d'émission : 02/11/2026

Je soussigné, VALLEE Louis, en tant que conseiller sécurité transport ADR classe 7, certifie sur la base des documents suivants :

[1] Dossier de sûreté NLC-1913-DS-02
[2] Attestation de conformité NLC-1913-AC-02

Que le modèle de colis constitué par le(s) emballage(s) suivant(s) :

NLC-1913-F-003	NLC-1913-F-006
NLC-1913-F-004	NLC-1913-F-007
NLC-1913-F-005	NLC-1913-F-008

Et chargé des contenus tels que décrits dans les annexes 1 et 2 de [2] est conforme en tant que modèle de colis de type :

- **Excepté**
- **IP1**
- **IP2**
- **Type A**

Le présent certificat est valable exclusivement pour des utilisations telles que décrites dans la notice d'utilisation référencée NLC-1913-NU-01 et effectuées sous la responsabilité de l'utilisateur.

La validité d'utilisation de la caisse est soumise à la validité de ce certificat, soit une durée de validité de 5 ans à partir de sa mise en service, jusqu'au **02/11/2031**



VALLEE Louis
Conseiller Sécurité Transport

Propriété de NUC-EMBALLAGES - Toute reproduction, même en partie, sans autorisation écrite de NUC-EMBALLAGES est interdite.